

École Notre-Dame-de-la-Garde

Conseil d'établissement

Convention à la séance ordinaire du 11 juin 2025
à l'école Notre-Dame-de-la-Garde de 19 h à 21 h

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Poste	Noms	Groupes représentés
1-	M. Charles Moisan	Représentant des parents
2-	Mme Eve Pilon	Représentante des parents
3-	Mme Karine Laberge	Représentante des parents
4-	Mme Audrey Martin	Représentante des parents
5-	Mme Christine Préfontaine	Enseignante de 4 ^e année
6-	Mme Reine Joanis	Enseignante de 5 ^e année

Est également présente à la table du conseil :

1-	Mme Jenny Thibault	Directrice de l'école
2-	Mme Manon Lalonde	Secrétaire

1- Présence et quorum (art. 61, 63 et 42) : 19 h 07

M. Moisan souhaite la bienvenue aux membres. Il souhaite ajouter un point à l'ordre du jour pour adresser quelques mots aux membres pour la fin de son mandat. Il ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. La liste des présences sera annexée au procès-verbal (#1) de la présente réunion.

2- Questions du public :

S/O

3- Adoption de l'ordre du jour :

025-CE-
11-06-055

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Eve Pilon, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 11 juin 2025 du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Une copie sera annexée au procès-verbal (#2) de la présence réunion.

Ordre du jour du 11 juin 2025

No	Minutes	Sujet	Objet
1-	30 sec.	Présences et quorum	Constat
2-	10-15 min. au besoin	Questions du public	Information
3-	2 à 5 min.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	2 à 5 min.	Adoption du procès-verbal du 21 mai 2025	Adoption
5-	5 à 10 min.	Suivis au procès-verbal du 21 mai 2025	Information
6-	± 60 min.	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Informations du représentant du comité de parents b) Informations de l'OPP c) Informations du personnel enseignant d) Informations du service de garde e) Rapport de la direction	Information

No	Minutes	Sujet	Objet
7-	± 45 min.	Travaux du conseil : <ul style="list-style-type: none"> a) Prévision du budget annuel de l'établissement (art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13) b) Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1 et 110.4) c) Préparation du rapport annuel (art. 82) d) Services complémentaires (art. 88) e) Campagne de financement (art. 94) 	Adoption Adoption Consultation Approbation Approbation
8-	± 15 min.	Affaires nouvelles : <ul style="list-style-type: none"> a) Rappel : formation obligatoire (lettre direction générale) b) Mot de la présidence 	Formation
9-	2 min.	Questions diverses	Information
10-	2 min.	Levée de la séance	Adoption

4- Adoption du procès-verbal du 21 mai 2025 :

025-CE-
11-06-056

PRÉAMBULE : Chaque membre ayant en main une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Reine Joannis, il est résolu à l'unanimité ;

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025 ;

D'ADOPTER tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025. Une copie sera annexée au procès-verbal (#3) de la présente réunion.

5- Suivis au procès-verbal du 21 mai 2025 :

Aucun suivi.

6- Les Rapports et la Reddition de comptes :

a) Information du représentant du comité de parents :

Mme Martin résume les principaux sujets abordés aux dernières rencontres du comité de parents :

- Mme Beausoleil explique aux parents qu'il y aura des élections pour les districts 1 et 4. Le règlement sur le processus de désignation sera modifié par le gouvernement. Un projet est en cours de développement, mais la date d'adoption n'est pas connue.
- **Présentation des modifications à la politique de transport**
Le point le plus important est l'augmentation du délai maximal du parcours pour les élèves à besoins particuliers. Cela varie en 90 et 120 minutes en raison du pont de l'Île-aux-Tourtes. Les parents trouvent que c'est trop long. Il est proposé que ce délai soit révisé dans deux ans.
Divers ajouts figurent dans la politique tels qu'un lien pour porter plainte, la notion d'intimidation à caractère sexuel, la perte du droit au transport s'il y a absence de plus de 20 jours, etc.
- Une première réunion du comité de transport a eu lieu au début du mois d'avril. Ce comité est non réglementé, donc n'a aucune obligation. Il est proposé de planifier au moins deux à trois réunions pour les prochaines années. Dans le rapport annuel des plaintes du CSSTL, seulement 11 plaintes sur 70 s'adressant au transport n'ont pas de suivis contrairement aux autres domaines du CSS.
- À la prochaine rentrée scolaire, les chauffeurs auront une formation obligatoire à suivre sur les enjeux de sécurité et les interventions auprès des élèves. De plus, le contrat avec la compagnie de berlines prendra fin en 2026.

b) Informations de l'OPP :

Mme Thibault nous informe que la dernière rencontre pour faire le bilan avec les membres de l'OPP s'est tenue à la microbrasserie *Perodam* jeudi dernier. Ce fut une rencontre très agréable. Mme Thibault leur a présenté les derniers résultats des diverses campagnes de financement. Les parents ont aimé leur année au sein de l'organisation. Une personne a annoncé qu'elle ne sera pas de retour l'an prochain.

c) Informations du personnel enseignant :

Quelques nouvelles de nos classes :

Maternelle : Les élèves ont accompli leur mission spatiale. Nous avons fait un beau voyage pour explorer les planètes.

1^{re} : Les élèves ont écrit un livre sous le thème des *Monsieur/Madame* et ils ont inventé une devinette.

2^e : On termine notre année avec les probabilités en mathématique. Petit casino en classe.

3^e : Début du projet Minecraft en univers social. Les élèves doivent construire un village inca, iroquoien ou algonquien. Petit projet « land art » à l'extérieur. Les élèves ont créé une œuvre d'art à partir d'objets de la nature (roches, feuilles, copeaux de bois, branches, sable, etc.)

4^e : Nous avons lu deux romans de la collection *Cactus* en groupe pour le plaisir : *Maman, je suis devenue une grenouille* et *Il faut de tout pour faire un monstre*.

5^e : Les élèves réalisent des masques de puissance inspirés par ceux d'Amos Daragon. Puis, ils écrivent une lettre d'opinion au seigneur Gautier d'Amiens pour accepter ou refuser sa proposition de vivre au Moyen Âge. Visite à l'usine de filtration et randonnée à vélo.

6^e : Les élèves travaillent fort pour leurs examens du ministère. Ils font également un projet sur l'électricité et sur les caricatures.

Anglais :

- **1^{er} cycle**: Ils ont terminé le cahier d'exercices *Catch*
- **2^e cycle** : Nous commençons le dernier chapitre du cahier
- **3^e cycle** : 5^e année : thématique sur les films
6^e année : terminons le dernier chapitre sur « *School Memories* »

Éducation physique : Préparation pour le triathlon et athlétisme pour tous les élèves.

Musique :

- 1^{er} cycle : La hauteur des sons, le tempo, les intensités et nuances
- 2^e cycle : Les timbres de voix, exercices à la flûte à bec et chansons
- 3^e cycle : Les procédés de composition, projets chansons de 1680 à aujourd'hui

d) Informations du service de garde:

Mme Thibault nous explique que la dernière journée pédagogique du 6 juin s'est très bien passée.

Mme Geneviève Toutant a aidé Mme Thibault à finaliser deux dossiers avant la fin des classes soit la commande de vêtements et le marquage de lignes dans la cour d'école. Elle s'est occupée de communiquer avec une compagnie de marquage et, c'est demain que les travaux seront faits.

Nous avons été choyés d'accueillir Mme Geneviève pour son expérience et d'avoir relevé le défi avec brio le poste laissé par le départ de Mme Danika Rozon.

Nous souhaitons que Mme Toutant revienne l'an prochain. Les séances d'affectation auront lieu en août.

e) Rapport de la direction :

Mme Thibault résume les différents événements tenus depuis le 21 mai dernier :

- Prendre un bon départ le 5 juin ;
- Changement d'école pour sept élèves (4 en 1^{re} année, 1 en 5^e année et 2 en 6^e année) ;
- Mai, le mois de l'activité physique ;
- Remise des certificats de la 3^e étape le 19 juin ;
- Pique-nique le 13 juin ;
- Bal des finissants le 16 juin ;
- Triathlon le 18 juin ;
- Kermesse le 20 juin ;
- Parc des Éperviers le 23 juin

7- Travaux du conseil :

025-CE-
11-06-057

a) Prévision du budget annuel de l'établissement (art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)

Mme Thibault présente le document au tableau.

Il y a quatre volets : 254, 256, 258 et 259

Elle énumère les montants des revenus et dépenses pour chaque volet tels que les diverses levées de fonds comme les dîners pizza et Subway, dictée NDG, pains St-Méthode, vente de pâtisseries, etc. Il s'agit du volet 254.

Le volet 256 du service de garde est déficitaire principalement en raison des salaires des employées depuis l'ajout de personnel à l'ouverture et à la fermeture.

Le volet 258 représente la contribution des parents pour les cahiers d'exercices et activités pour les élèves durant l'année.

Le 259 est le budget de fonctionnement de l'école avec un seuil minimal de 30 000 \$. Cela inclut les produits de conciergerie, le service et l'achat de toner pour les photocopieurs, papeterie de bureau, réparations au bâtiment, achat

de livres pour la bibliothèque de classe, libération pour des rencontres de parents, etc.

Proposé par Mme Reine Joannis, il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget annuel de l'établissement. Une copie du document sera annexée au procès-verbal (#4) de la présente réunion.

b) Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1 et 110.4)

Mme Thibault projette le canevas du plan de lutte. Elle est très fière du travail accompli par l'équipe. L'an prochain, le canevas changera pour un modèle national sans en changer le contenu. Avant, nous avions le document du plan de lutte et le document d'évaluation. Maintenant, tout est dans un seul document en cochant des cases.

Le ministère a annoncé qu'il y aura un volet socioémotionnel. L'an prochain, on va travailler sur le code d'éthique et l'utilisation des outils informatiques que nous voulons reconduire.

La TES donne des ateliers et les enseignants font l'enseignement explicite et utilise la plateforme Moozoom.

Les affiches ont été refaites pour les jeux comme le soccer. Nous avons maintenu les activités artistiques, sportives et scientifiques sur l'heure du dîner.

Le plan de lutte sera présenté aux parents en début d'année lors de l'assemblée générale, publié par le biais de l'info-parents et dans l'agenda.

Proposé par Mme Christine Préfontaine, il est résolu à l'unanimité d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

c) Préparation du rapport annuel (art. 82)

Mme Thibault présente le rapport annuel au tableau.

Il sera présenté aux parents lors de l'assemblée générale en septembre. Elle demande à M. Moisan de préparer un mot de la présidence qu'elle compte ajouter au rapport annuel.

d) Services complémentaires (art. 88)

Mme Thibault nous informe au sujet des différents services offerts aux élèves tels que l'orthopédagogie et la francisation.

En orthopédagogie, les services complémentaires paieront 20 % pour maintenir ce service à 100 %.

Pour la TES, le salaire sera maintenu à 100% par l'école.

En francisation, il y aura l'ajout d'une période pour avoir une demi-journée.

Pour la préposée, l'école paiera 20 % du salaire et les services complémentaires complèteront pour obtenir 100 %.

Le soutien à la classe sera reconduit pour 35 heures. Ce fut très bénéfique pour les élèves. Cela a demandé un ajustement de la part des enseignantes.

Mme Thibault explique que son budget est déficitaire pour ces services.

Le directeur des finances accepte de conserver les services aux élèves.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'approuver les services aux élèves pour l'année 2025-2026.

e) Campagne de financement (art. 94)

025-CE-
11-06-060

Mme Thibault explique que les membres de l'OPP souhaitent reconduire la campagne de pains.

Elle attend une réponse de l'avocate du CSS concernant l'amélioration du terrain de soccer à l'effet d'obtenir des dons de compagnie.

Un rapport a été déposé pour l'inspection des modules sur la cour. Elle va étudier le rapport avant la fin de l'année.

Les chandails ne font pas partie d'une campagne de financement. On attend les prix pour la rentrée scolaire.

On maintient les dîners pizza/Subway et la vente de pâtisseries.

Certains parents de maternelle et 1^{re} année ne saisissent pas le fonctionnement de la dictée NDG. On s'interroge sur la façon de mieux expliquer cette levée de fonds.

Proposé par Mme Karine Laberge, il est résolu à l'unanimité d'approuver le maintien de toutes les campagnes de financement pour l'année 2025-2026.

8- Affaires nouvelles

a) Rappel : formation obligatoire (lettre direction générale)

M. Moisan réitère que la formation est obligatoire.

b) Mot de la présidence

M. Moisan remercie tout le personnel de l'école. Sa participation aura duré dix ans. C'est vraiment une école formidable. On dit souvent que c'est une petite

école, mais qui réalise de grandes choses. C'est grâce à vous tous ainsi qu'aux parents impliqués que l'école connaît un tel succès. Il termine en remerciant tout le monde au nom de sa famille et des enfants. Mme Thibault souligne la durée remarquable de sa participation au sein du conseil d'établissement.

9- Questions diverses

Aucune question

10- Levée de l'assemblée : 20 h 40

025-CE-
11-06-061

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Charles Moisan et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

025-CE-
11-06-062

Adopté le 8 octobre 2025 par la résolution #025-CE-11-06-062

Manon Lalonde
Secrétaire

Charles Moisan
Président

Date

Item à l'ordre du jour	# de l'annexe	Sujet de l'annexe
1	1	Liste des présences à la séance du 11 juin 2025
3	2	Adoption de l'ordre du jour du 21 mai 2025
4	3	Adoption du procès-verbal du 21 mai 2025
7-a)	4	Prévision du budget annuel de l'établissement (art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)